



Les aides aux entreprises

VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS

Édition 2019-2020



Édito ■ Pennad-stur



© Emmanuel Pain

Loïg Chesnais-Girard

Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Pour une économie dynamique et créatrice d'emplois durables

Les entreprises bretonnes ne manquent pas d'atouts, d'idées, de savoir-faire et d'énergie pour se développer ou innover. En tant que chef de file du développement économique sur notre territoire, notre responsabilité est d'être aux côtés de tous celles et ceux qui s'engagent pour faire l'économie d'aujourd'hui et dessiner celle de demain.

En 2018, la Région a ainsi investi plus de 197 millions d'euros au service de la compétitivité et de l'emploi en Bretagne et accompagné, avec ses partenaires, près de 4500 entreprises bretonnes. Notre volonté est de proposer des soutiens adaptés à chaque projet, du lancement d'un nouveau produit à la conquête de marchés internationaux, pour améliorer la compétitivité et créer de l'emploi, du commerce de proximité à la grande entreprise en passant par les TPE et PME. Grâce à la mobilisation de tous les partenaires économiques autour de cette dynamique impulsée par la Région, ces aides sont aujourd'hui d'un accès simplifié partout en Bretagne, offrant une réponse de proximité adaptée aux besoins des entrepreneur-e-s.

Evit un ekonomiezh lañs ganti hag a grou postoù labour da badout

N'eus ket diouer a berzhioù mat, a vennozhioù, a chemet, a startijenn gant embregerezhioù Breizh evit diorren hag ijinañ. Karg hon eus, evel luskerien diorren ekonomikel hor rannvro, da reiñ harp d'ar baotred ha d'ar merc'hed engouestlet evit ober an ekonomiezh a vremañ ha tresañ ekonomiezh an amzer-da-zont. E 2018 ez eus bet postet evel-se en tu-hont da 197 milion a euroioù gant ar Rannvro e servij ar gevezusted hag an implij e Breizh ha skoazellet he deus, gant he c'hevelerien, tost da 4 500 embregerezh breizhat.. C'hoant hon eus da ginnig skoazelloù diouz pep raktres, pe e vefe evit reiñ lañs d'ur produ nevez pe evit aloubiñ marc'hadoù etrebroadel, gwellaat ar gevezusted ha krouiñ postoù labour, er stalioù-kenwerzh nes koulz hag en embregerezhioù bras, etre, bihan ha bihan-tre. Gant perzh an holl gevelerien ekonomikel en-dro d'al lusk a zo bet lañset gant ar Rannvro eo deuet ar stignadoù skoazell-se da vezañ simploc'h e pep lec'h e Breizh, e darempred gant etrekumunezhioù Breizh dreist-holl, evit bastañ da ezhommoù an embregerien hag an embregerezed er vro.



L'esprit d'entreprendre

LA FORCE DU COLLECTIF



© Getty Images - Thomas Barwick

La Bretagne enregistre un bon rythme de création / reprise d'entreprises. Sans doute parce qu'ici la qualité de vie bénéficie aussi à l'économie. Dans cet écosystème favorable à l'entrepreneuriat et structuré par une stratégie régionale de développement économique (*Glaz économie*), les chef-fe-s d'entreprise peuvent compter sur l'esprit de coopération et de solidarité qui fait la réputation des breton-ne-s. Partout sur le territoire, de nombreuses structures œuvrent pour leur apporter conseil et soutien et ainsi favoriser leur croissance.

UN VASTE RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT

Collectivités territoriales, chambres consulaires, agences de développement, technopoles, associations de chef-fe-s d'entreprise, réseaux professionnels... Au quotidien, de nombreux organismes publics ou privés s'engagent et travaillent en concertation pour apporter des réponses aux besoins des entreprises et de l'entrepreneuriat. Réseaux thématiques d'acteurs économiques, douze clusters encouragent quant à eux la mutualisation des moyens et des savoir-faire des entreprises d'une filière pour développer leur performance et défendre leurs intérêts communs, sur la scène nationale et internationale.

UNE VISION COMMUNE : LA GLAZ ÉCONOMIE

Tirant son nom d'une subtile couleur gris-vert-bleu évoquant les paysages de Bretagne, la *Glaz économie* représente la palette des filières d'excellence bretonnes à fort potentiel : ressources marines, agro-environnement, économie de la connaissance et des seniors. Stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation pilotée par la Région et co-élaborée avec les acteurs du territoire, elle favorise les croisements entre secteurs d'activité pour stimuler l'innovation, créer de nouveaux gisements d'emplois durables et renforcer la compétitivité de la Bretagne.

UNE MARQUE PARTAGÉE POUR FAIRE RAYONNER LA BRETAGNE

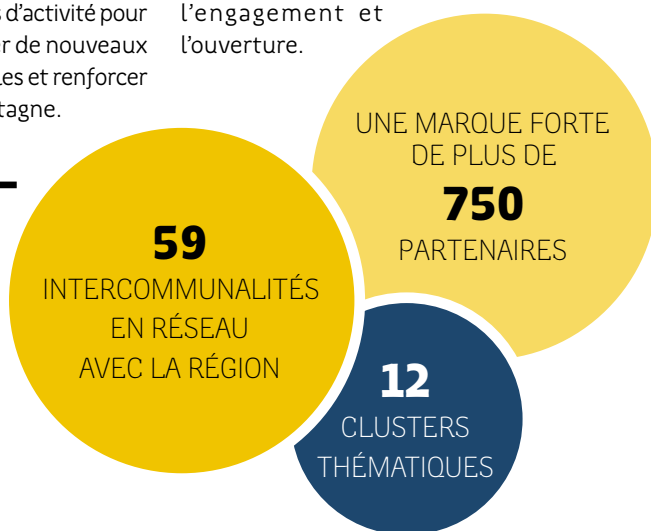
La Bretagne figure parmi les premières régions françaises à avoir affirmé une marque de territoire. Destinée à être partagée par tous ceux qui se réfèrent aux valeurs de leur région pour promouvoir leurs activités en France ou à l'international, la marque Bretagne participe d'une démarche d'attractivité globale, fondée sur l'imagination, le sens du collectif, l'engagement et l'ouverture.

BRETAGNE ^{BF}

UN PARTENARIAT RENFORCÉ DANS LES TERRITOIRES

Fortes de leur partenariat renforcé, la Région et les 59 intercommunalités de Bretagne poursuivent le déploiement d'une action publique économique efficiente, adaptée aux spécificités des territoires. Objectif : articuler leurs stratégies régionales et locales pour une politique

publique de développement économique performante, au service de toutes les entreprises.



BOOSTER L'INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS

Pour être compétitif sur des marchés de plus en plus concurrentiels, l'innovation est un enjeu majeur. La Bretagne est aujourd'hui un territoire reconnu en termes de R&D, en France et en Europe, dans de nombreux domaines : cybersécurité, nouveaux matériaux, biologie et technologies marines... Pour conserver cette avance, la Région et les collectivités bretonnes compétentes mènent une politique volontariste, propice à la diffusion et au transfert de technologies et à la création d'activités nouvelles et d'emplois. Une priorité qui se traduit concrètement sur le territoire par un soutien aux projets mais aussi par un financement des opérateurs de l'innovation.



© Franck Betermin

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET TECHNOPOLES : OBJECTIF « CROISSANCE »

Réunissant entreprises, laboratoires de recherche et établissements de formation autour de thématiques prioritaires d'un même secteur d'activité, les **pôles de compétitivité** encouragent l'émergence de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) innovants et la croissance des entreprises membres, avec pour objectif la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés. Point d'entrée pour l'accompagnement des entreprises innovantes, les **7 technopoles bretonnes** soutiennent quant à elles, partout sur le territoire, le développement de l'innovation par des dispositifs de proximité (montages de projets, formations, événements...). Elles favorisent l'accueil, l'implantation et le développement d'entreprises, notamment des start-up en s'appuyant sur l'**incubateur Emergys Bretagne**. Leur organisation au sein d'une fédération, la **7TB**, favorise les mutualisations et le partage de compétences.

7
TECHNOPOLES

LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INNOVATION

Nés de la volonté croisée des pouvoirs publics et des entreprises, des organismes dédiés accompagnent la montée en puissance de l'innovation bretonne : la **SATT** (Société d'accélération du transfert de technologies) **Ouest Valorisation**, l'**IRT** (Institut de recherche technologique) **b<>com**, les **CIT** (Centres d'innovation technologique) et plus récemment les **French tech** de Rennes Saint-Malo et de Brest + (Brest, Quimper, Morlaix et Lannion)... Tous contribuent, chacun dans son domaine, à créer un environnement porteur pour la recherche technologique et l'innovation des entreprises.

10 900
CHERCHEUR-EUSE-S
EN ENTREPRISE
ET DANS LES LABORATOIRES
PUBLICS

1
RÉSEAU CCI
INNOVATION

L'INNOVATION PARTOUT ET POUR TOU·TE·S

Concevoir, fabriquer, organiser, manager... L'innovation s'applique à toutes les entreprises et à toutes les fonctions, au-delà du seul champ de la R&D. Par ses dispositifs et le soutien aux opérateurs, la Région encourage son développement sous toutes les formes. Pour libérer ce potentiel créatif, puissant levier de compétitivité, partout sur le territoire, l'écosystème d'accompagnement à l'innovation, et en particulier le **réseau CCI innovation** soutenu par la Région Bretagne, propose aux entreprises traditionnelles et industrielles un appui pour développer leurs projets.

7 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Pôle Images et réseaux : nouvelles technologies numériques
Valorial : nutrition, santé animale et humaine, microbiologie et sécurité des aliments
ID4Car : véhicules et mobilités
Pôle Mer Bretagne : innovation maritime
EMC2 : technologies avancées de production
Végépolys : création et pratiques culturelles de végétaux spécialisés
Atlanpole biothérapies : thérapies médicales avancées

15
CENTRES
ET PLATEFORMES
D'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Fondée sur des principes de solidarité, d'équité et d'utilité sociale, l'économie sociale et solidaire (ESS) participe activement à la croissance économique de la Région. Portée par la dynamique du collectif, particulièrement forte en Bretagne, elle apporte notamment par l'innovation sociale des réponses aux besoins des territoires.

STRUCTURER ET SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME

La Bretagne, parmi les premières régions à avoir obtenu le label national « Territoire French impact », est reconnue pour impulser et renforcer les synergies entre les acteurs de l'innovation sociale dans les territoires. Dans le cadre de sa Stratégie régionale de l'ESS (SRESS), élaborée en 2016 avec l'État et les acteurs de l'ESS, la Région Bretagne a souhaité renforcer cette démarche entrepreneuriale à travers le soutien aux têtes de réseaux régionales : Chambre Régionale de l'ESS et son observatoire, l'Union Régionale des SCOP, Bretagne Active, Finance solidaire (FINANSOL), Mouvement associatif de Bretagne.

Pour faire émerger des emplois dans ce secteur, elle a également mis en place un panel d'aides et de services pour favoriser le développement des projets d'ESS, en s'appuyant sur des structures d'accompagnement : les **pôles de l'économie sociale et solidaire** pour favoriser l'emploi dans les territoires, les **TAG BZH** (incubateurs) pour accompagner la création d'entreprises locales, collectives et innovantes, et les **Coopératives d'activités et d'emploi** (CAE) pour accompagner la création d'activité.



© L'Oeil de Paco

21

PÔLES DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE,
À L'ÉCHELLE DES PAYS

4

INCUBATEURS
« TAG BZH »
À L'ÉCHELLE
DES DÉPARTEMENTS

10

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS
ET D'EMPLOI,
À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES

Avec un fort potentiel académique et scientifique et un large panel de formations professionnelles, la Bretagne bénéficie d'un terreau fertile pour faire éclore les compétences et les ressources nécessaires au développement des entreprises et des territoires.

UNE LARGE PALETTE DE FORMATIONS

En Bretagne, l'ensemble des filières est représenté, à tous les niveaux de qualification, du CAP au doctorat : numérique, pêche et aquaculture, agriculture, culture, tourisme, BTP, logistique, transport, industrie agroalimentaire et automobile, construction, tertiaire... Cette large palette de formations et de spécialités est complétée par une forte dynamique de recherche, publique et privée, véritable levier de performance économique.

Porteuse d'une stratégie coordonnée en matière d'orientation, d'évolution et de formation professionnelles, la Région s'appuie sur un réseau fortement structuré pour développer des formations, initiales et continues, adaptées aux besoins émergents ou récurrents des entreprises. Objectif affiché : favoriser la montée en compétences et le niveau de qualification pour une meilleure adéquation avec le marché de l'emploi.

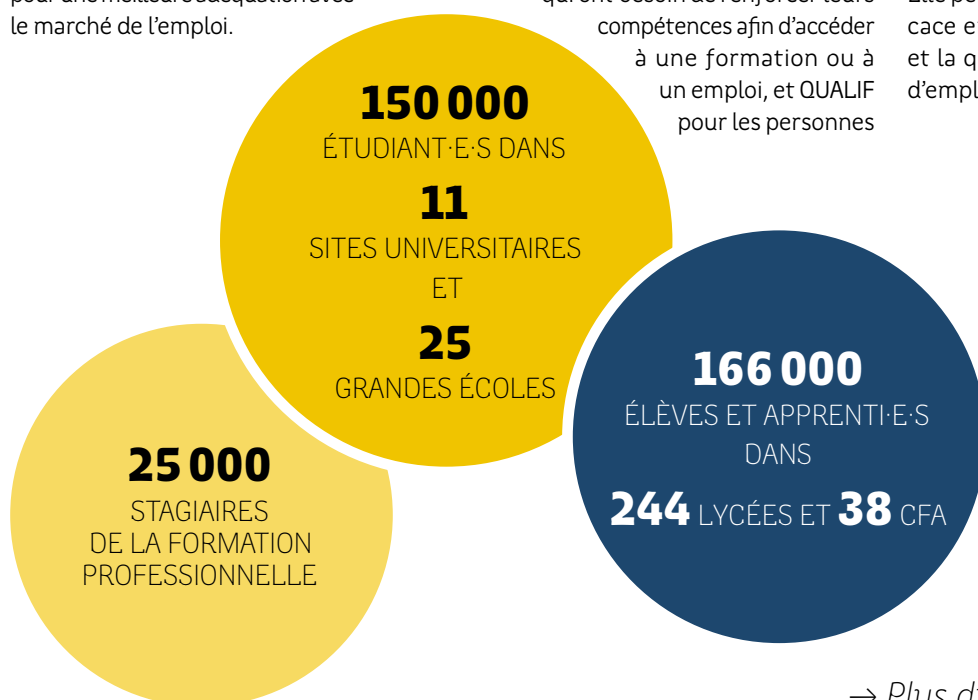


© Franck Betermin

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

La Région propose et finance des parcours de formation professionnelle pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi, partout en Bretagne. Cette offre se décline en deux gammes : PRÉPA pour celles et ceux qui ont besoin de renforcer leurs compétences afin d'accéder à une formation ou à un emploi, et QUALIF pour les personnes

en recherche d'emploi qui souhaitent se former à un métier. En complément, la Région propose une offre de services personnalisée et adaptée aux nouveaux besoins en compétences des entreprises. Elle permet ainsi un rapprochement efficace entre les besoins des entreprises et la qualification des demandeur·se·s d'emploi dans chaque territoire.



→ Plus d'infos sur bretagne.bzh

DU SUR-MESURE POUR LES ENTREPRISES

UNE OFFRE ADAPTÉE

En charge de la **stratégie globale de développement économique** pour la Bretagne, la Région œuvre au quotidien avec les partenaires publics et privés du territoire. Cette intervention se traduit concrètement par la mise en place d'**aides aux entreprises**, créées en propre ou en partenariat. De nombreux outils sont mobilisables pour soutenir les projets de création-reprise, d'innovation, de développement ou d'internationalisation des entreprises bretonnes, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ

La Région intervient en direct auprès des entreprises bretonnes par le biais d'aides ou d'appels à projets, avec l'appui des **fonds européens** dont elle assure la gestion au niveau régional, en partenariat avec l'État. Elle mène une action de terrain avec les établissements publics de coopération intercommunale (**EPCI**), acteurs économiques de premier plan. Dans un esprit d'efficacité, elle coordonne également son action avec de nombreuses **structures d'accompagnement** : Chambres de

commerce et d'industrie (CCI), Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), réseaux et associations tels que Bretagne Active, Réseau Entreprendre Bretagne, Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Initiative Bretagne, boutiques de gestion ou Coopératives d'activité et d'emploi. La Région œuvre aussi en lien étroit avec l'État et ses opérateurs, au premier rang desquels Bpifrance et la Banque des territoires, et participe à des **fonds d'investissement** aux côtés des banques du territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL DE PROXIMITÉ

Pour accompagner les entreprises au plus près du terrain et ainsi optimiser le repérage de leurs besoins, la Région a renforcé ses équipes en 2018 avec 10 chargé-e-s de développement, déployé-e-s dans les territoires. Leur mission : animer le service public d'accompagnement des entreprises (SPAÉ) et coordonner, avec les services économiques des intercommunalités et les différents opérateurs, l'accompagnement des entreprises tout au long de leur vie, quel que soit leur stade de développement.

DES AGENCES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Pour la soutenir dans son action, la Région s'appuie notamment sur ses **deux structures**, qui déploient leurs missions complémentaires, dans le cadre de la Glaz économie :

BRETAGNE^{BE}
COMMERCE
INTERNATIONAL

Grâce à son réseau local et mondial, BCI aide les sociétés bretonnes dans leur développement à l'international (informations réglementaires, veille sur les marchés, conseils stratégiques, organisation de salons ou missions à l'international, implantation de filiale...) et accompagne les projets d'investissement étrangers en Bretagne.

www.bretagnecommerceinternational.com

BRETAGNE^{BE}
DÉVELOPPEMENT
INNOVATION

Agence régionale de développement économique, BDI a pour mission de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la Bretagne aux plans national et international en impulsant des dynamiques collectives auprès des acteurs économiques bretons, dans le cadre de grands projets structurants régionaux positionnés sur des filières clefs et/ou à fort potentiel de croissance.

www.bdi.fr

ZOOM SUR LES STARTUPS ET LES TPE

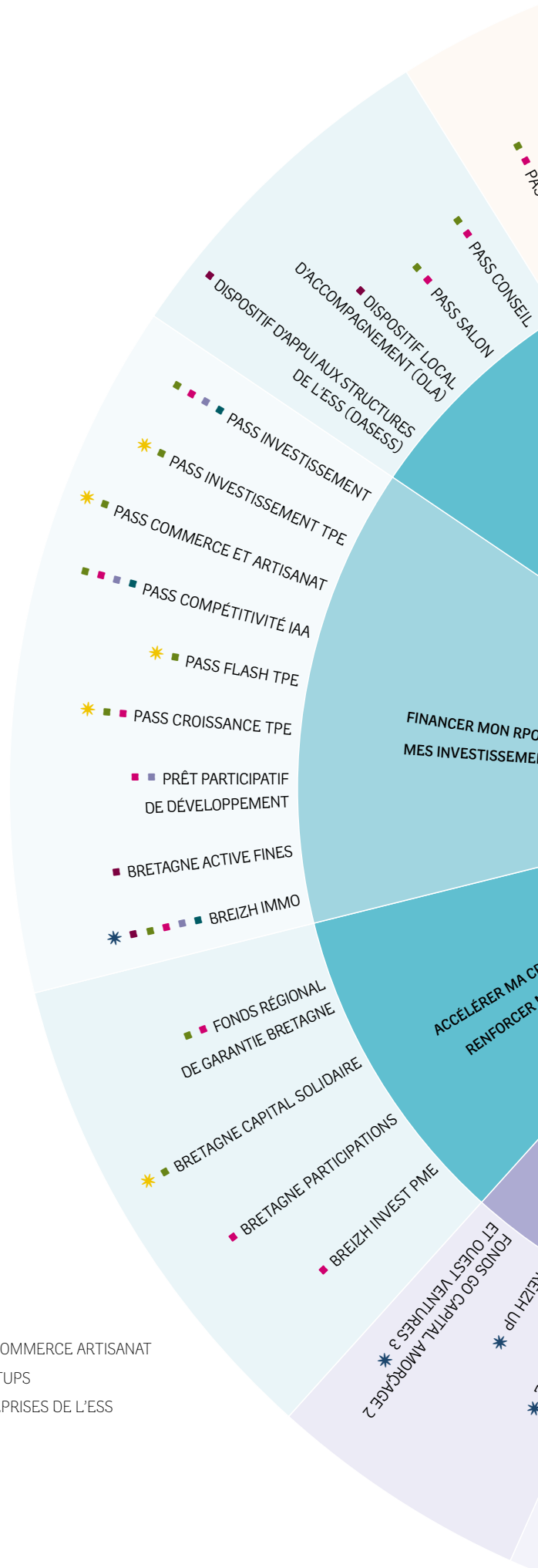
Forte de sa volonté d'accompagner l'activité locale et le développement de l'emploi, la Région Bretagne propose des offres spécifiques aux startups ainsi qu'aux TPE bretonnes. Adaptées à leurs besoins, quelle que soit leur phase de développement, ces offres interviennent en complémentarité des aides génériques proposées par la Région.

→ Plus d'infos sur bretagne.bzh/entreprise

À CHAQUE PROJET, LA RÉGION À VOS CÔTÉS

Vous êtes dirigeant·e de TPE, de PME, d'une grande entreprise ou d'une association, et vous souhaitez créer une activité, innover, investir dans un nouvel équipement, recruter de nouveaux talents ou prospecter à l'export ?

Découvrez l'offre régionale structurée en quatre packs correspondant aux différents stades de développement de l'entreprise. Les solutions proposées par la Région Bretagne sont complétées par une large palette d'outils partenariaux.



→ Plus d'infos sur bretagne.bzh/entreprise



PACK CRÉATION -REPRISE

En création et en reprise, l'accompagnement est indissociable de l'aide et lui donne sa valeur ajoutée. C'est pourquoi la Région, en complément de ses aides directes, finance un ensemble de structures sur le territoire. Celles-ci vous accompagnent dans l'élaboration et le suivi de votre projet (structuration, business plan, financement, suivi post création).

VOS BESOINS > NOS SOLUTIONS

JE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E DANS MON PROJET DE CRÉATION-REPRISE

■ PASS Création

Appui technique à la création ou à la reprise d'entreprise par un accompagnement (en 3 prestations) destiné à assurer la viabilité et la pérennité du projet : aide au montage du projet ; structuration financière ; suivi du développement de l'entreprise post-création/reprise.

MODALITÉS : Rendez-vous individuels réalisés par des structures labellisées et financées par la Région Bretagne.

BÉNÉFICIAIRES : Tous porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise (hors projet d'installation en production agricole primaire et pêche).

JE RECHERCHE UN FINANCEMENT POUR MES INVESTISSEMENTS

■ PASS Investissement

Soutien financier aux investissements matériels et immatériels destinés à favoriser la compétitivité de l'entreprise et la création d'emplois durables et de qualité.

MODALITÉS : Avance remboursable plafonnée à 150 000 € ou 200 000 € si application d'un taux.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises de production et de services aux entreprises créant au minimum 3 emplois CDI (ETP) sur le territoire ; entreprises de la culture (livre, cinéma, audiovisuel) et du tourisme (hôtels, hôtellerie de plein air, équipement touristique de loisirs, parcs résidentiels de loisirs) permettant à minima le maintien des emplois.

■ PASS Investissement TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien aux investissements matériels non immobiliers nécessaires à la croissance des entreprises employant au plus 20 personnes.

MODALITÉS : Subvention de 20 % des investissements de production, plafonnée à 30 000 € avec bonification possible sous conditions.

BÉNÉFICIAIRES : TPE de production et de services aux entreprises de production (hors entreprises de négoce) créant au minimum 1 emploi CDI (ETP) sur le territoire ; TPE de la culture (livre, cinéma, audiovisuel) permettant à minima le maintien des emplois.



PASS *Commerce et artisanat* TPE COMMERCE ARTISANAT

Aide aux projets de création, reprise, modernisation ou extension d'entreprises par le soutien aux investissements matériels, d'attractivité, de travaux immobiliers d'embellissement, d'accessibilité, de mises aux normes, ou de stratégie commerciale ou numérique.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des dépenses éligibles et plafonnée à 7 500 €, co-financée par la Région et l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale).

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises commerciales et artisanales indépendantes, cafés, restaurants, hôtels comptant au maximum 7 emplois CDI (ETP) et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million d'euros HT.

inno *Eco engagée*

Aide au démarrage de projets d'innovation sociale à visée économique.

MODALITÉS : Avance remboursable à hauteur de 50 % pour les investissements matériels et immatériels, plafonnée à 50 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Structures d'utilité sociale dont l'étude de faisabilité est aboutie pour des projets de création ou développement d'activité.

JE SOUHAITE STABILISER MON PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE INNOVANTE

Emergys *Bretagne*

START-UP

INCUBATEUR D'ENTREPRISES INNOVANTES

Apport de compétences externes et développement des compétences des porteurs de projet pour soutenir et sécuriser la création d'entreprises innovantes, issues ou non de la recherche publique.

MODALITÉS : Accompagnement en proximité par une technopole; financement de prestations et d'études de faisabilité de projets de création d'entreprises innovantes (jusqu'à 80 %) et financement de formations (jusqu'à 100 %).

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante et jeunes entreprises innovantes de moins d'un an; incubation pour une durée de 24 mois.

PORTÉ PAR LES 7 TECHNOPOLES DE BRETAGNE ET COFINANCÉ PAR LA RÉGION ET L'ÉTAT.

JE SOUHAITE RENFORCER MES FONDS PROPRES

BreizhUp

START-UP

LE FONDS RÉGIONAL DE CO-INVESTISSEMENT EN BRETAGNE

Financement des jeunes entreprises innovantes en phase d'amorçage, aux côtés d'un autre fonds d'amorçage, d'un réseau de business angels...

MODALITÉS : Intervention en co-investissement (maximum 50 %) avec un ou plusieurs partenaires co-investisseurs pour de premières levées de fonds de 200 000 à 750 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de développement.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION ET L'UNION EUROPÉENNE (FEDER).

Breizh *Invest PME*

Investissement en capital, jusqu'à 500 000 €, destiné à renforcer les fonds propres pour accompagner les entreprises du territoire dans leur projet de transmission.

EN PARTENARIAT AVEC BPI FRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.

BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien en capital de petits projets à fort taux de création d'emploi, principalement dans l'artisanat, le commerce et le service. Tickets d'investissement allant de 20 000 à 50 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LES BANQUES DE PLACE.

BRETAGNE ACTIVE FINES

Apport en fonds propres ou quasi fonds propres pour couvrir les besoins d'investissements, de trésorerie ou de recherche et développement des structures de l'économie sociale et solidaire.

EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES.

FONDS GO CAPITAL AMORÇAGE 2 ET OUEST VENTURES 3

START-UP

Prise de participation par un fonds interrégional d'investissement pour renforcer les fonds propres et accélérer la croissance des jeunes entreprises innovantes, notamment à l'international. Intervention en phase d'amorçage ou de démarrage avec la possibilité de réinvestir jusqu'à 3 M€ sur 7-8 ans.

FONDS SOUSCRITS PAR BPIFRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.

JE SOUHAITE CONSOLIDER MES APPORTS

PHAR Bretagne

START-UP

PRÊT D'HONNEUR POUR L'AMORÇAGE RÉGIONAL

Apport d'un premier financement en abondant l'apport personnel des créateur-riche-s d'entreprises innovantes.

MODALITÉS : Aide au montage du dossier par une structure d'accompagnement (technopole, CCI) ; prêt d'honneur d'un montant de 45 000 € par personne maximum, plafonné à 90 000 € par projet ; gestion des prêts et coaching assurés par le Réseau Entreprendre Bretagne.

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs de projet en phase de création d'une entreprise innovante de moins d'un an.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION, LA BANQUE DES TERRITOIRES, L'UNION EUROPÉENNE ET LES BANQUES PARTENAIRES.

■ PRÊT D'HONNEUR RÉSEAU ENTREPRENDRE BRETAGNE (REB)

Soutien à la création et à la reprise des entreprises à fort potentiel de développement sous forme de prêt d'honneur, sans garantie ni intérêt, destiné à renforcer l'apport personnel des porteurs de projet de reprise, et d'un accompagnement individuel et collectif.

EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LES BANQUES DE PLACE.

■ PRÊT D'HONNEUR BRETAGNE REPRISE INITIATIVE TRANSMISSION (BRIT)

Soutien à la reprise de TPE et de PME par l'attribution de prêts d'honneur, sans garantie ni intérêt, destinés à renforcer l'apport personnel des porteurs de projet de reprise et à faciliter l'accès au crédit bancaire.

EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES, INITIATIVE BRETAGNE ET LES BANQUES DE PLACE.

■ PRÊT D'HONNEUR JEUNES

Prêt d'honneur permettant aux jeunes de moins de 32 ans éloignés du système bancaire de disposer de quasi fonds propres pour la création de micro-entreprise.

EN PARTENARIAT AVEC L'ADIE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES.

JE SOUHAITE CONVAINCRE MA BANQUE

■ FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE BRETAGNE

Garantie d'emprunt jusqu'à 70 % pour faciliter l'obtention de prêts à moyen ou long terme auprès des établissements bancaires.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ FONDS DE GARANTIE TPE

Garantie d'emprunt, jusqu'à 45 000 €, pour faciliter l'accès au crédit bancaire avec un suivi de proximité, notamment pour des personnes sans emploi ou en situation de précarité économique.

EN PARTENARIAT AVEC BRETAGNE ACTIVE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES.

■ CONTRAT DÉVELOPPEMENT TRANSMISSION

Prêt sans garantie, jusqu'à 400 000 €, destiné à compléter le financement bancaire lors d'une reprise d'entreprise par une société holding.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ PRÊT D'AMORÇAGE

Prêt participatif jusqu'à 300 000 € destiné à renforcer la structure financière des entreprises et à préparer une première levée de fonds.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

PACK INNOVATION

Bénéficier d'une prestation de conseil, vérifier la faisabilité ou mener votre projet collaboratif de R&D... La Région Bretagne vous accompagne dans vos projets d'innovation, quelles que soient leur nature et la taille de votre entreprise.



VOS BESOINS > NOS SOLUTIONS

JE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E DANS MA DÉMARCHÉ D'INNOVATION

inno Conseil

Participation aux dépenses liées à des prestations externes de conseil et d'expertise.

MODALITÉS : Aide pouvant représenter jusqu'à 80 % des dépenses externes HT, plafonnée à 15 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises de moins de 50 salarié·e·s, n'ayant pas bénéficié d'aide régionale à l'innovation depuis au moins 3 ans.

JE SOUHAITE FINANCER MON PROJET D'INNOVATION

inno R&D

Soutien aux entreprises, quelle que soit leur taille, dans la réalisation de programmes d'innovation visant à mettre au point des services/procédés/produits innovants s'inscrivant dans le cadre des priorités régionales, dans la perspective d'une commercialisation.

MODALITÉS : Aide pouvant représenter jusqu'à 50 % des dépenses retenues.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises, en particulier PME et ETI de moins de 5 000 personnes.

inno Avenir Projets

Appel à projets cofinancé par la Région et l'Union européenne dans le cadre du programme Investissements d'avenir (PIA) destiné à soutenir des projets ambitieux, technologiques ou non, de produits ou de services, liés aux priorités de la Région en matière d'innovation.

MODALITÉS : Subvention et/ou avance remboursable de 100 000 € à 500 000 €, pouvant représenter jusqu'à 50 % des dépenses éligibles, en phase d'étude de faisabilité ou de développement.

BÉNÉFICIAIRES : PME montrant la capacité à devenir des acteurs majeurs de leur secteur.

inno R&D collaborative

Soutien aux collaborations entre les entreprises et les organismes de recherche publics du territoire, en privilégiant le lien avec les pôles de compétitivité bretons.

MODALITÉS : Subvention pouvant représenter, pour les entreprises, jusqu'à 50 % des dépenses liées aux coûts internes et externes directement attachés à un projet collaboratif de recherche et développement et, pour les organismes de recherche, jusqu'à 100 % des coûts additionnels.

BÉNÉFICIAIRES : Tous les partenaires d'un projet collaboratif implantés en Bretagne : entreprises, groupements d'entreprises et établissements de recherche, centres techniques, établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes de recherche, associations.

inno Eco engagée

Aide au démarrage de projets d'innovation sociale à visée économique.

MODALITÉS : Avance remboursable à hauteur de 50 % pour les investissements matériels et immatériels, plafonnée à 50 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Structures d'utilité sociale dont l'étude de faisabilité est aboutie pour des projets de création ou développement d'activité.

■ FONDS D'ÉMERGENCE BRETAGNE ACTIVE

Aide au financement des études de faisabilité pour les projets socialement innovants.

EN PARTENARIAT AVEC BRETAGNE ACTIVE ET LA BANQUE DES TERRITOIRES.

JE SOUHAITE DÉVELOPPER LA FONCTION MARKETING/COMMERCIALE

inno Market'up

START-UP

Soutien au développement commercial et financier des jeunes entreprises innovantes à fort potentiel par l'appui au recrutement du premier cadre dans une fonction marketing/commercial nouvelle et structurante.

MODALITÉS : Avance remboursable plafonnée à 60 000 € et calculée sur les coûts salariaux du cadre recruté durant sa première année d'embauche. Les frais liés à un accompagnement par un cabinet de recrutement sont également éligibles.

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs TPE et PME innovantes de moins de 36 mois et accompagnées par une technopole régionale.

JE SOUHAITE SÉCURISER ET STABILISER MON PROJET

Emergys Bretagne

START-UP

INCUBATEUR D'ENTREPRISES INNOVANTES

Apport de compétences externes et développement des compétences des porteurs de projet pour soutenir et sécuriser la création d'entreprises innovantes, issues ou non de la recherche publique.

MODALITÉS : Accompagnement en proximité par une technopole, financement de prestations et d'études de faisabilité de projets de création

d'entreprises innovantes (jusqu'à 80 %) et financement de formations (jusqu'à 100 %).

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante et jeunes entreprises innovantes de moins d'un an ; incubation pour une durée de 24 mois.

PORTÉ PAR LES 7 TECHNOPOLES DE BRETAGNE ET COFINANCÉ PAR LA RÉGION ET L'ÉTAT.

JE SOUHAITE CONSOLIDER MES APPORTS ET FONDS PROPRES

PHAR Bretagne

START-UP

PRÊT D'HONNEUR POUR L'AMORÇAGE RÉGIONAL

Apport d'un premier financement en abondant l'apport personnel des créateur-riche-s d'entreprises innovantes.

MODALITÉS : Aide au montage du dossier par une structure d'accompagnement (technopole, CCI) ; prêt d'honneur d'un montant de 45 000 € par personne maximum, plafonné à 90 000 € par projet ; gestion des prêts et coaching assurés par le Réseau Entreprendre Bretagne.

BÉNÉFICIAIRES : Porteurs de projet en phase de création d'une entreprise innovante de moins d'un an.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION, LA BANQUE DES TERRITOIRES, L'UNION EUROPÉENNE ET LES BANQUES PARTENAIRES.

Breizh Up

START-UP

LE FONDS RÉGIONAL DE CO-INVESTISSEMENT EN BRETAGNE

Financement des jeunes entreprises innovantes en phase d'amorçage, aux côtés d'un autre fonds d'amorçage ou d'un réseau de business angels.

MODALITÉS : Intervention en co-investissement (maximum 50 %) avec un ou plusieurs partenaires co-investisseurs pour de premières levées de fonds de 200 000 à 750 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : Jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de développement.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION ET L'UNION EUROPÉENNE (FEDER).

■ FONDS GO CAPITAL AMORÇAGE 2 ET OUEST VENTURES 3

START-UP

Prise de participation par un fonds interrégional d'investissement pour renforcer les fonds propres et accélérer la croissance des jeunes entreprises innovantes, notamment à l'international. Intervention en phase d'amorçage ou de démarrage, avec possibilité de réinvestir jusqu'à 3 M€ sur 7-8 ans.

FONDS SOUSCRITS PAR BPIFRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.

PACK DÉVELOPPE- MENT

Pour améliorer la compétitivité de votre entreprise, vous avez des projets d'industrialisation ou de relocalisation de votre production, vous souhaitez revoir votre organisation interne, acquérir un nouvel équipement ou mutualiser vos ressources ? Bénéficiez du soutien de la Région pour définir et mener à bien votre projet.

Pour aider votre développement en Bretagne, la Région soutient la création et le démarrage de groupements d'employeurs qui recrutent des salarié-e-s à temps partagé.

VOS BESOINS > NOS SOLUTIONS

JE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E DANS MON PROJET

■ **PASS** *Conseil*

Aide au financement d'un conseil externe pour accompagner les entreprises dans leur stratégie de développement.

MODALITÉS : Subvention jusqu'à 50 % de la prestation de conseil plafonnée à 5 000 € par accompagnement, dans la limite de trois au total.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de tout secteur, sous réserve d'avoir participé ou de participer à une action collective structurante soutenue par la Région.

■ **PASS** *Salon*

Accompagnement des entreprises participant à une manifestation internationale (en France ou à l'étranger portée par BCI ou BDI) ou exposant sur certains salons nautiques nationaux.

MODALITÉS : Subvention de 50 % des coûts de réservation et d'aménagement de stand (montant plafonné pour les salons nautiques).

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production ou de service aux entreprises (sous conditions).

■ **DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)**

Appui en conseil à la professionnalisation des structures d'utilité sociale (associations et entreprises) dans leur démarche de consolidation, de développement d'activité et de pérennisation de l'emploi.

EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ET LA BANQUE DES TERRITOIRES.

■ **DISPOSITIF D'APPUI AUX STRUCTURES DE L'ESS (DASESS)**

Accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire en difficulté dans la consolidation de leur activité afin de maintenir l'emploi sur le territoire.

EN PARTENARIAT AVEC BRETAGNE ACTIVE, LA BANQUE DES TERRITOIRES ET L'ÉTAT.

JE SOUHAITE FINANCER MON PROJET, MES INVESTISSEMENTS

■ **PASS** Investissement

Soutien financier aux investissements matériels et immatériels destinés à favoriser la compétitivité de l'entreprise et la création d'emplois durables et de qualité.

MODALITÉS : Avance remboursable plafonnée à 150 000 € ou 200 000 € si application d'un taux.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises de production et de services aux entreprises créant au minimum 3 emplois CDI (ETP) sur le territoire ; entreprises de la culture (livre, cinéma, audiovisuel) et du tourisme (hôtels, hôtellerie de plein air, équipement touristique de loisirs, parcs résidentiels de loisirs) permettant à minima le maintien des emplois.

■ **PASS** Investissement TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien aux investissements matériels non immobiliers nécessaires à la croissance des entreprises employant au plus 20 personnes et relevant de filières identifiées comme structurantes pour le territoire.

MODALITÉS : Subvention de 20 % des investissements de production, plafonnée à 30 000 € avec bonification possible sous conditions.

BÉNÉFICIAIRES : TPE de production et de services aux entreprises de production (hors entreprises de négoce) créant au minimum 1 emploi CDI (ETP) sur le territoire ; TPE de la culture (livre, cinéma, audiovisuel) permettant à minima le maintien des emplois.

■ **PASS** Commerce et artisanat

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Aide aux projets de création, reprise, modernisation ou extension d'entreprises par le soutien aux investissements matériels, d'attractivité, de travaux immobiliers d'embellissement, d'accessibilité, de mises aux normes, ou de stratégie commerciale ou numérique.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des dépenses éligibles et plafonnée à 7 500 €, cofinancée par la Région et l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale).

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises commerciales et artisanales indépendantes, cafés, restaurants, hôtels comptant au maximum 7 emplois CDI (ETP) et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million d'euros HT.

■ **PASS** Compétitivité IAA

Soutien aux investissements matériels de production visant à renforcer la compétitivité de l'entreprise, améliorer les conditions de travail des salarié.e-s, renforcer l'efficacité énergétique, accroître la préservation de l'environnement ou améliorer la qualité des aliments.

MODALITÉS : Subvention de 40 % des dépenses éligibles pour les PME, 30 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI), 25 % pour les grandes entreprises (GE) coopératives et 20 % pour les GE.

BÉNÉFICIAIRES : Entreprises agroalimentaires qui transforment au minimum 70 % de matières premières agricoles.

APPEL À PROJETS COFINANCÉ PAR LA RÉGION ET L'UNION EUROPÉENNE (FEADER).

■ **PASS** Flash TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Prêt de 10 000 € sans garantie destiné à faciliter le financement du développement des TPE de 1 à 9 salarié.e-s, assorti d'un partenariat financier d'un montant équivalent. Demande en ligne (pret-tpe.bretagne.bzh).

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ **PASS** Croissance TPE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Prêt sans garantie destiné à faciliter le financement du développement des TPE de 3 à 50 salarié.e-s, obligatoirement assorti d'un partenariat financier (fonds propres ou bancaires) d'un montant supérieur ou égal. Montant compris entre 10 000 et 50 000 €.

Demande en ligne (pret-tpe.bretagne.bzh).

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ **PRÊT PARTICIPATIF DE DÉVELOPPEMENT**

Prêt destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise en phase de croissance (investissements à faible valeur de gage et accroissement du BFR notamment) en complément de prêts bancaires. Montant de 100 000 €, déplafonné sous conditions à 500 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

■ **BRETAGNE ACTIVE FINES**

Apport en fonds propres ou quasi fonds propres pour couvrir les besoins d'investissements, de trésorerie ou de recherche et développement des structures de l'économie sociale et solidaire.

EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES.

Breizh Immo

Aide au financement des investissements immobiliers et accompagnement aux différentes étapes du projet : identification, montage juridique et financier, acquisition de terrain, construction et mise en exploitation, travaux de rénovation, d'agrandissement ou de transformation.

MODALITÉS : projets devant impliquer les acteurs du territoire (collectivités, entreprises...) et favoriser la création et/ou le maintien d'emplois.

BÉNÉFICIAIRES : projets industriels d'envergure dans les filières bretonnes de la Glaz économie.

FONDS DOTÉ PAR LA RÉGION, SEMBREIZH, LA BANQUE DES TERRITOIRES, LE GROUPE ARKÉA, LA CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE ET LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

JE SOUHAITE ACCÉLÉRER MA CROISSANCE, RENFORCER MON CAPITAL

- FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE BRETAGNE

Garantie d'emprunt jusqu'à 70 % pour faciliter l'obtention de prêts à moyen ou long terme auprès des établissements bancaires.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE.

- BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE

TPE COMMERCE
ARTISANAT

Soutien en capital de petits projets à fort taux de création d'emplois, principalement dans l'artisanat, le commerce et le service. Tickets d'investissement de 20 000 à 50 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LES BANQUES DE PLACE.

- BRETAGNE PARTICIPATIONS

Prise de participation de plus de 300 000 € pour renforcer les fonds propres des entreprises des secteurs « traditionnels » en phase de reprise, développement ou croissance externe.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE ET LA CAISSE D'ÉPARGNE.

Breizh Invest PME

Investissement en capital destiné à accompagner les entreprises du territoire dans leur projet de développement. Intervention jusqu'à 400 000 €.

EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE ET LES BANQUES DE PLACE.



PACK EXPORT

La prospection des marchés internationaux est une étape importante pour toute entreprise engagée sur la voie de la croissance. Pour vous aider à définir et sécuriser votre projet à l'export et vous accompagner dans la gestion de votre développement commercial à l'étranger, la Région met à votre disposition différentes solutions de conseil et de financement.

Bretagne Commerce International (BCI)

Grâce à son réseau local et mondial, BCI aide les sociétés bretonnes dans leur développement à l'international (informations réglementaires, veille sur les marchés, conseils stratégiques, organisation de salons ou missions à l'international, implantation de filiale...) et accompagne les projets d'investissement étrangers en Bretagne.

www.bretagnecommerceinternational.com

VOS BESOINS > NOS SOLUTIONS

JE SOUHAITE RENFORCER MON ÉQUIPE

≡ **PASS** Export RH

Soutien au recrutement, en temps partagé, de la première ressource humaine dédiée à l'export d'une entreprise.

MODALITÉS : Subvention de 50 % des coûts salariaux chargés sur 12 mois et plafonnée à 20 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises (à l'exception des activités de négoce) ayant recours à un groupement d'employeurs ou partageant une ressource humaine dédiée à l'international avec une autre entreprise.

≡ **PASS** Export VIE

Prise en charge partielle du coût d'un VIE (Volontariat International en Entreprise) mis au service d'une ou de plusieurs entreprises pour favoriser le développement à l'export.

MODALITÉS : Subvention de 30 % des indemnités versées par l'employeur ou les employeurs du VIE (hors frais de gestion Business France), jusqu'à 18 mois, dans la limite de 3 VIE maximum par entreprise.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises de production (à l'exception des activités de négoce).

JE SOUHAITE PROSPECTER LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

≡ **PASS** Export Com

Contribution au financement de supports de communication en langue(s) étrangère(s) à vocation commerciale.

MODALITÉS : Subvention représentant 30 % maximum des dépenses éligibles (entre 4 000 € et 30 000 €) et plafonnée à 9 000 €.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises de production (à l'exception des activités de négoce).

≡ **PASS** Salon

Accompagnement des entreprises participant à une manifestation internationale (salon spécialisé, convention d'affaires...) portée par BCI ou BDI à l'étranger ou en France.

MODALITÉS : Subvention de 50 % des coûts de réservation et d'aménagement de stand, dans la limite de 3 participations maximum pour un même salon.

BÉNÉFICIAIRES : TPE et PME de production et de service aux entreprises.

→ Plus d'infos sur bretagne.bzh/entreprise

SOUTENIR TOUS LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Afin de répondre aux besoins propres de certains secteurs économiques, la Région développe et met en œuvre un ensemble d'aides et de dispositifs spécifiques.

→ Plus d'infos sur bretagne.bzh

AGRICULTURE

Contribuer à la compétitivité du secteur

Région légumière de premier plan, première région française pour la production animale, l'agriculture bretonne a su conserver une place importante sur le plan national et reste un secteur traditionnel majeur de l'économie régionale. La Région accompagne l'évolution des filières agricoles par la mise en œuvre de nombreuses aides. Pour soutenir les professionnels, elle a récemment développé, avec ses partenaires,

trois dispositifs dans le cadre des plans Porc, Lait et Viandes bovines. Aujourd'hui mobilisables, ces aides financières ont pour objectif d'accompagner les efforts de modernisation, et plus largement d'investissement, et de soutenir les projets d'installation.

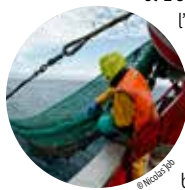


PÊCHE ET AQUACULTURE

Gérer la ressource durablement

La Bretagne est la première région maritime de France. Fortes de 15 000 emplois directs et 2 500 entreprises, la pêche et l'aquaculture constituent des secteurs clés de son attractivité économique. Confrontée aujourd'hui au défi du développement durable, la filière pêche et aquaculture bretonne amorce une étape

importante de sa modernisation. Consciente de l'enjeu majeur que représente la préservation des ressources halieutiques, la Région Bretagne accompagne les professionnels dans leur activité. Elle soutient notamment les projets de première installation des jeunes aquaculteurs et patrons pêcheurs et participe au développement des entreprises halio-alimentaires (acquisition de matériel, logistique, maîtrise des risques sanitaires, études marketing...).



CULTURE

Soutenir les industries de la création

La Bretagne se singularise par la richesse de sa création cinématographique et audiovisuelle. De nombreux réalisateurs, producteurs, techniciens et comédiens ont su s'organiser pour faire connaître et reconnaître des compétences dans ces domaines. Grâce à son soutien depuis plus de 10 ans, la Région contribue à faire émerger de nouveaux talents et des initiatives régionales singulières. Elle accompagne le développement et la structuration d'une communauté d'entrepreneurs et l'emploi du secteur en Bretagne.

Elle s'engage également auprès des éditeurs de livres et des producteurs de musique enregistrée et participe à la concrétisation de leurs projets par la mise en œuvre d'une stratégie adaptée à leurs besoins spécifiques. Par son aide, elle encourage la diversité de la création et l'amélioration de la diffusion des œuvres bretonnes sur le territoire national.



TOURISME

Encourager les démarches innovantes

Chaque année, la Bretagne comptabilise environ 100 millions de nuitées touristiques sur son territoire, pour 9 millions de touristes. Face à de nouveaux usages et de nouveaux acteurs, les professionnels du tourisme en Bretagne doivent aujourd'hui s'adapter pour continuer à être compétitifs à

l'échelle nationale et internationale. Pour soutenir cette évolution nécessaire, la Région encourage l'émergence de démarches innovantes et exemplaires, partout sur le territoire. Elle apporte ainsi son aide à des projets de création et d'amélioration d'équipements touristiques de loisirs et soutient la modernisation de l'hôtellerie, en « dur » ou de plein air, et de gîtes d'étapes labellisés, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité touristique de la Bretagne.

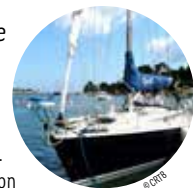


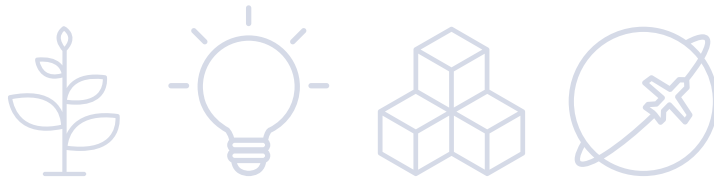
NAUTISME

Développer le potentiel et la notoriété de la filière

Avec presque un quart des ventes nationales de bateaux, la Bretagne figure dans le peloton de tête des régions nautiques. Les 1 200 entreprises du secteur sont créatrices de richesse et d'emplois sur tout le territoire, bien au-delà des retombées directes de leurs propres activités. Principalement constituée de TPE, la filière des constructeurs bretons s'est positionnée avec succès sur des marchés de niche ; un positionnement qui lui a permis de résister aux crises

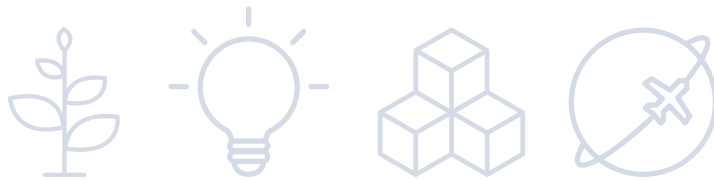
récentes du marché et, dans de nombreux cas, de poursuivre sa croissance, notamment à l'export. Depuis 10 ans, la Région finance un plan d'actions, en partenariat avec les Chambres de métiers et de l'artisanat, pour accompagner le développement de ce secteur emblématique et accroître la compétitivité des TPE bretonnes du nautisme.





Ar skoazelloù d'an embregerezhioù

HON DISKOULMOÙ D'HO EZHOMMOÙ



Aïder és enterprinzes

VOS BEZEINS, NOS CHIEUS



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh